



FICHE DE POSTE

**Directeur général
du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans**



1. Présentation de l'établissement	2
2. Projet régional de santé.....	3
3. Positionnement géographique.....	3
4. Missions et activités du CHU de Orléans	5
5. Projet d'établissement et focus sur le projet médico-soignant	7
6. Axes stratégiques	9
7. Chiffres clefs 2024 sur l'établissement	10
8. Dialogue social	11
9. Profil du candidat attendu	11

1. Présentation synthétique de l'établissement

- **Directeur général par intérim:** M. Thierry ARRIL
- **Président de CME :** M. le Professeur Régis HANKARD
Président du Conseil de surveillance : M. Serge GROUARD
- **Doyen :** M. le Professeur Denis ANGOULVANT
- **Composition du directoire :**
 - Professeur Régis HANKARD, Président de la CME et vice-président du directoire en charge des affaires médicales
 - Professeure Carine SALLIOT, Vice-président, en charge de l'enseignement
 - Professeur Marc VERIN, Vice-président, en charge de la Recherche
 - Madame Christine LIAUDOIS, Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques
 - Monsieur Romain CHARREAU, Cadre supérieur de santé
 - Docteur Nada IBRAHIM, Vice-présidente de la CME
 - Docteur Sophie NARCISSE, Vice-présidente de la CME
 - Professeur Mathieu BAILLY, Co-chef de service de médecine nucléaire
 - Docteur Arnaud PIQUARD, Chef du pôle « chirurgie »
 - Docteur Evelyne WERNER, Chef du pôle « femme-enfant »
- **Assure la direction commune des établissements suivants :** Groupe hospitalier de Pithiviers - Neuville-aux-Bois (les 2 établissements ont fusionné le 1^{er} janvier 2025) ; Centres Hospitaliers de Gien ; Centre hospitalier de Sully, EHPAD de Châtillon-sur-Loire et EHPAD de Coullons.
- Le CHU a également repris la clinique chirurgicale de Gien qui est désormais intégrée au pôle de chirurgie. Un projet de direction commune est en cours avec l'Etablissement Public de Santé Mentale ainsi qu'avec le CH de Beaugency.
- **GHT :** GHT du Loiret

Deuxième établissement de la région Centre-Val de Loire, le centre hospitalier universitaire d'Orléans est un établissement de 1500 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 530 M€ et emploie plus de 4800 personnels non médicaux et plus de 850 personnels médicaux. Il est le second employeur de la région derrière le CHU de Tours avec plus de 5800 personnels médicaux et non médicaux.

La décision de transformer le CHR en CHU, prise par le Premier ministre le 22 février 2022 et confirmée par la signature de la convention-cadre hospitalo-universitaire le 12 octobre 2023, constitue un nouveau départ pour le CHU d'Orléans qui doit se transformer pour développer avec les deux universités d'Orléans et de Tours et le CHU de Tours, la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche au sein de la région Centre-Val de Loire afin de mieux répondre aux enjeux d'accès aux soins en formant notamment, davantage de médecins pour qu'ils s'implantent sur nos territoires.

A la rentrée universitaire 2025, 22 praticiens Hospitalo-Universitaires sont en poste à Orléans (15 PUPH, 5 MCUPH,



1 PHU, 1 PA) et 19 CCA-AHU

L'établissement s'est vu rejeter son EPRD et a mis en place un plan d'efficience en début d'année 2025. Un marché d'affacturage a été signé en juillet 2025, compte tenu des tensions pesant sur la trésorerie.

2. Projet régional de santé

La région Centre-Val de Loire compte près de 2 560 000 habitants, avec une très forte disparité infra-départementale.

Composée de six départements s'étendant du bassin parisien aux premiers contreforts du Massif Central, la région Centre-Val de Loire est traversée d'Est en Ouest par la Loire.

Septième région de France par sa superficie (39 151 km²), son territoire est peuplé par 2,6 millions d'habitants (4% de la population française). Du point de vue de sa population et de son PIB, elle se situe, parmi les régions les plus petites. La population se répartit majoritairement entre le Val de Loire (l'axe ligérien) et les territoires proches de la région parisienne.

Le Centre-Val de Loire compte deux métropoles, Orléans et Tours. Derrière ces deux pôles majeurs, la région s'appuie sur un réseau dynamique de villes préfectures, dont les chefs-lieux sont Bourges (Cher), Blois (Loir-et-Cher), Châteauroux (Indre) et Chartres (Eure-et-Loir).

Les densités pour 100 000 habitants de professionnels de santé, libéraux ou mixtes, de la région sont les plus basses observées en France, avec une disparité importante constatée entre les départements de la région. En effet, l'Indre-et-Loire est le département le plus doté de la région, avec une densité qui est dans la moyenne nationale, alors que le Loiret, à contrario est un des départements le moins bien doté de la région, avec une densité médicale qui est en-deçà de la moyenne nationale.

Afin de répondre aux problématiques auxquelles la région est confrontée, le Projet régional de santé, troisième version, de la région Centre-Val de Loire priorise 3 orientations régionales :

1. Accès aux soins (prévention et promotion de la santé, démographie des PS, offre de soins de proximité, SNP, offre de soins de référence et de recours, E-santé, innovation en santé),
2. Qualité, pertinence et résilience (pertinence des soins, qualité et sécurité des soins, gestion des situations exceptionnelles, des environnements favorables à la santé),
3. Parcours spécifiques (santé maternelle et infantile, addictions, santé mentale, cancer, maladie neuro-vasculaire, maladie cardio-vasculaire, personnes handicapées, personnes âgées, aidants, diabète/obésité).

3. Positionnement géographique

Principaux acteurs du territoire départemental

- Établissements du GHT (voir ci-dessous) :
 - CHU Orléans,
 - Établissements de la direction commune,
 - Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise,
- Cliniques privées sur Orléans (2),
- Université d'Orléans

Principaux acteurs du territoire régional :

- CHU de Tours



- Autres établissements supports GHT de la région,
- Université de Tours

Composition du GHT et chiffres clés

Acteur majeur de son territoire, le CHU d'Orléans est l'établissement support du GHT du Loiret, qui compte 8 établissements :

- CHU d'Orléans
- CH de l'agglomération montargoise
- CH de Beaune-la-Rolande
- EPSM du Loiret (DAUMEZON)
- GH de Pithiviers - Neuville-aux-Bois
- CH de Gien
- CH de Beaugency
- CH de Sully-sur-Loire

Le président de la CMG est le Dr Willy-Serge M'FAM, chef de pôle d'anesthésie du CHU d'Orléans.

Le projet médical partagé, en cours d'approbation par l'ARS, s'articule autour de 3 axes stratégiques majeurs :

- Renforcer la gradation des soins et des filières,
- Consolider une offre de soins de proximité,
- Valoriser les ressources humaines et renforcer l'attractivité des métiers du soin.

Les instances de GHT se réunissent régulièrement. Un projet de gestion territoriale des lits est en cours de déploiement. La direction des services numériques du GHT est particulièrement mature.

Deux projets de direction commune sont en cours : l'une avec l'EPSM Daumezon et l'autre avec le CH de Beaugency et ses 3 Ehpad en direction commune.

En tant qu'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire, le CHU d'Orléans porte une responsabilité stratégique qui dépasse largement ses murs : il incarne l'ambition nationale de transformation et de structuration de l'offre de soins voulue par les pouvoirs publics depuis la loi de modernisation du système de santé de 2016. Dans un contexte où il est attendu des GHT qu'ils deviennent de véritables leviers d'efficience, de qualité et d'équité territoriale, le CHU d'Orléans doit se positionner comme le moteur d'une intégration intelligente des compétences, des parcours et des ressources. Cela suppose de conjuguer excellence hospitalo-universitaire, proximité des soins et innovation organisationnelle, afin de réduire les inégalités d'accès et d'apporter une réponse coordonnée aux besoins de santé d'une population en constante évolution.

Le CHU d'Orléans doit inscrire sa stratégie ville-hôpital dans un ancrage territorial fortement marqué : le bassin de vie urbain d'Orléans, qui regroupe plus de 30 % de la population régionale dans le Centre-Val de Loire, constitue un enjeu stratégique majeur. À Orléans intra-muros, où la densité médicale atteint un praticien pour près de 2 000 habitants, le CHU a la responsabilité politique de renforcer la coordination avec les maisons de santé, les professionnels de la ville et les CPTS pour répondre à la demande croissante. Dans ce contexte, la transformation en CHU en octobre 2023 a posé des fondations solides : l'arrivée d'une faculté de médecine, la formation prévue de jusqu'à 500 futurs médecins dès 2028, la mise en place de la 4^{ème} année d'internat de médecine générale en 2026 représentent des leviers concrets pour mieux irriguer le territoire et contrebalancer le déficit médical structurel observé dans le Loiret (diminution de la densité de 67,6 à 64,2 praticiens pour 100 000 habitants entre 2017 et 2020).

En s'appuyant sur des outils de partage d'information, il s'agira de structurer plus systématiquement les



articulations entre la médecine de premier recours, le CHU et les établissements médico-sociaux, afin d'assurer une prise en charge fluide — notamment pour les patients âgés (plus de 20 % de la population orléanaise a plus de 60 ans) .

Ainsi, le futur directeur du CHU d'Orléans doit incarner un leadership concret, capable de traduire dans les faits une vision politique : faire du CHU le pivot d'un parcours de soins articulé, territorialement cohérent, et tourné vers la régulation et le soutien actif aux zones potentiellement sous-dotées. C'est dans la portée de ce territoire de santé — dense, confronté à des besoins démographiques et médicaux aigus — que le CHU peut démontrer son rôle structurant, dans une logique non seulement de soin, mais aussi de justice sanitaire et de rayonnement régional.

4. Missions et activités du CHU de Orléans

Le soin

Le CHU d'Orléans dispose de toutes les activités de soins en médecine, chirurgie et obstétrique, soins de suite et réadaptation, enfant et adulte. Il est l'établissement de recours du département.

Le CHU est organisé en 12 pôles cliniques et médicotechniques :

- Pôle chirurgie
- Pôle anesthésie
- Pôle cancérologie
- Pôle médecines vasculaires
- Pôle médecines ambulatoires et prévention
- Pôle médecines inflammatoire, infectieuse et longévité
- Pôle métiers de l'urgence
- Pôle femme-enfant
- Pôle imagerie
- Pôle biopathologie
- Pôle personnes âgées
- Pôle d'appui à la qualité des soins

Le CHU dispose de 8 centres de compétences en maladies rares.

Le CHU se distingue également par une maternité de niveau 3, deux services de réanimation (médicale et chirurgicale) et 3 services d'urgences : adultes, obstétrique et pédiatrique. Le bloc est composé de 20 salles. Un projet d'extension du bloc opératoire est en cours d'étude.

Le président de la CME, le Pr Régis Hankard, pédiatre, a été élu en janvier 2024.

L'enseignement

En suivant les recommandations des deux rapports des missions IGAS / IGESR menées en 2022 et 2024, le CHU d'Orléans et l'université d'Orléans, soutenus par l'UFR de médecine de Tours, ont remplis les objectifs suivants :

- Ouverture de places en Parcours Accès Spécifique Santé (PASS) à Orléans à la rentrée de septembre 2022 (105 en 2022 et 160 en 2025) en collaboration avec l'université de Tours, ainsi qu'une augmentation de la capacité d'accueil en 1^{ère} année Licence Accès Santé (LAS) passant de 265 à la rentrée 2022 à 450 étudiants à la rentrée 2025.

- Ouverture de la 2^{ème} année de médecine à Orléans dans le cadre d'une trajectoire d'augmentation annuelle du nombre d'étudiants en complément des 300 formés à Tours, pour répondre à l'objectif fixé par le premier Ministre.
- Transformation du Centre Hospitalier Régional d'Orléans en Centre Hospitalier Universitaire en octobre 2023, par signature de la convention avec l'UFR de Tours . Le projet hospitalo-universitaire du CHU repose sur 5 axes prioritaires (axe 1 « Immunité, inflammation, infection et sénescence », axe 2 « vasculaire » , axe 3 « neurosciences » , axe 4 « soins critiques et axe 5 en enseignement « chirurgie mini-invasive »).
- Ouverture du 2^{ème} cycle des études de médecine à Orléans en septembre 2025 (accréditation obtenue en mai 2025) avec une mutualisation de certains enseignements et des terrains de stage avec l'UFR de médecine de Tours.
- Travail régional sur l'ouverture du 3^{ème} cycle en novembre 2028 avec une seule subdivision en région Centre-Val de Loire
- Travail en cours sur la création en 2026 d'une UFR en santé incluant un département médical et un département de réhabilitation-réadaptation)

La recherche

Le CHU est engagé dans la recherche depuis plusieurs années, dans un certain nombre de disciplines (rhumatologie, maladies infectieuses et tropicales, réanimation médicale).

La transformation de l'établissement en CHU s'est accompagnée de la création d'une DRCI (février 2025) et d'une enveloppe budgétaire ministérielle en soutien aux recrutements des fonctions supports à la recherche. Le CHU héberge également depuis juin 2023 d'un Accélérateur de Recherche Technologique (ART) INSERM, conventionné avec l'Université d'Orléans dédié à l'ARNm sur le site du CHU d'Orléans (juin 2023).

La direction de la recherche et de l'innovation (DRI) dispose également d'une équipe en investigation clinique et en valorisation.

L'environnement local de la recherche riche et diversifié : INSERM, CNRS, BRGM, Université d'Orléans. En janvier 2024, s'est par ailleurs créé le laboratoire en Santé LI²RSO (Laboratoire Interdisciplinaire pour l'Innovation et la Recherche en Santé d'Orléans) comprenant 4 équipes de recherche dont les thématiques sont en accord avec les axes de recherche de l'universitarisation du CHU d'Orléans [Equipe 1 : Thérapies Innovantes et Nanomédecine (InTherNa), Equipe 2 : Infections Persistantes et Inflammation Chronique (IPIC), Equipe 3 : Brain - Clinical & Experimental Neuroplasticity (B-CLINE), Equipe 4 : Modélisation et Évaluation de Données massives, en Épidémiologie, et en Économie de la santé (MÉDée)]. De nombreux HU et PH du CHU d'Orléans y sont affiliés.

Le vice-président du directoire en charge de la recherche est le Pr Marc Vérin, neurologue.

Les chiffres clefs de la recherche sont donnés dans la rubrique « chiffres clefs ».

Une logistique performante et un hôpital vert

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHU a ouvert fin 2015.



Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments – le CHU figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier –, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés (3 IRM, 2 TEP Scan), 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

Une déclaration d'engagement sur les exigences du développement durable a été signée par la gouvernance du CHU en janvier 2025. Elle prévoit de diffuser la culture DD dans l'établissement, de réduire et rationaliser les déchets hospitaliers et enfin de diminuer l'impact des déplacements professionnel.

L'établissement est également « lieu de santé sans tabac » depuis septembre 2025.

Un établissement connecté

Le CHU d'Orléans est présent sur Facebook (14 607 abonnés), Instagram (3615 abonnés), LinkedIn (9837 abonnés) et YouTube. En 2024, 57 vidéos ont été diffusées et 439 publications réalisées.

Près de 90 évènements et temps forts ont été réalisés dont :

- 19 de nature institutionnelle
- 24 de santé publique
- 22 culturels et sportifs
- 15 ville-hôpital
- 4 d'attractivité
- Et 2 de territoire

Le CHU d'Orléans publie une chaque mois une lettre d'information, sous format digitale (la Mensuelle) et un magazine d'information grand public, deux fois par an, le Chronique.

Le site Internet du CHU d'Orléans est en cours de refonte intégrale.

Le dossier patient informatisé

Le CHU, ainsi que le CH de Gien, le CH de Beaugency, le groupe hospitalier de Pithiviers-Neuville-aux-Bois utilisent le logiciel Easily. Le CH de Sully sur Loire travaille encore sur OSIRIS mais devrait prochainement converger vers le DPI commun. Seul le CH de l'agglomération montargoise (CHAM) et le CH de Beaune la Rolande n'envisagent pas, à ce stade, d'utiliser le logiciel Easily et travaillent respectivement sur ORBIS et BL Soins.

Indicateurs qualité et sécurité des soins

Le CHU d'Orléans a été certifié en juillet 2023. Il a obtenu les scores de 96% sur les chapitres « Patients » et « équipe de soins » et le score de 94% sur le chapitre « établissement ».

Les résultats complets de la visite de certification sont accessibles ci-dessous :

- https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2023-07/rapport_de_certification_cgss_-_31128.pdf
- https://www.has-sante.fr/jcms/1480_FicheEtablissement/fr/chru-orleans-hopital-de-la-source

5. Projet d'établissement et focus sur le projet médico-soignant

Projet d'établissement

Le CHU d'Orléans a finalisé en juin 2024 son projet d'établissement 2024-2029, lequel reflète désormais les profonds changements qu'implique l'universitarisation en termes d'organisations, d'offre de soins et de gouvernance médicale et administrative.

Le projet d'établissement répond à neuf défis, permettant de placer le patient au cœur de la stratégie de l'établissement. À travers ces défis, le CHU d'Orléans veille au bien-être de ses professionnels, au développement de leurs compétences et de leurs talents. Il ambitionne également d'approfondir la prise en compte des enjeux écologiques au cœur des prises en charge. Cette stratégie ambitionne enfin de renforcer encore davantage la qualité et la sécurité des prises en charge offertes aux patients, de dynamiser la recherche et l'innovation et d'intégrer les principes du développement durable.

10 chantiers prioritaires ont ainsi été identifiés :

- Structurer un plateau d'ambulatoire de médecine pour développer les activités d'expertise,
- Développer la neurologie interventionnelle ,
- Structurer la cancérologie (le pôle vient d'être créé),
- Réorganiser le plateau technique opératoire,
- Renforcer les prises en charge gériatriques,
- Développer l'activité interventionnelle et structurelle de cardiologie et la chirurgie cardiaque,
- Développer le parcours de transplantation rénale,
- Développer les surspécialités en pédiatrie ,
- Renforcer la robotisation pour développer l'activité orthopédique et thoracique ,
- Renforcer l'offre d'expertise des secteurs médico-techniques (biologie, imagerie, pharmacie) pour soutenir les activités de soins.

Ce projet incarne la mobilisation de ses professionnels au service du progrès de la médecine, face aux grands enjeux de transformation du système de santé. Cette dynamique, renforcée par les changements apportés par l'universitarisation du CHU, constitue le socle fondateur sur lequel va se construire la nouvelle trajectoire du CHU. L'objectif du CHU, à travers ce projet d'établissement, est de mettre en avant l'expertise hospitalo-universitaire en matière de soins, d'enseignement et de recherche et de valoriser, consolider et développer l'offre de recours. Simultanément, il vise à assurer, en collaboration avec les autres acteurs du territoire un accès facilité à des soins de proximité et de qualité.

Le projet d'établissement est accessible en ligne ici : <https://www.chu-orleans.fr/chu-orleans/projet-detablissement-du-chu-dorleans-2024-2029>

Focus sur le projet médico-soignant et ses 9 projets institutionnels

Le projet médico-soignant s'inscrit en cohérence avec le statut hospitalo-universitaire de notre établissement, entraînant des modifications et une nouvelle dynamique qui favorisent le développement et le renforcement de la formation et de la recherche dans la région Centre-Val de Loire. Il intègre parfaitement le projet hospitalo-universitaire d'Orléans, validé à l'été 2023 et articulé autour de cinq grands axes prioritaires : Immunité, inflammation, infection et sénescence, vasculaire, neurosciences, soins critiques, et un axe d'excellence en enseignement : chirurgie mini-invasive.

Le projet médico-soignant est ainsi composé de 4 objectifs stratégiques :

1. Accompagner l'universitarisation du CHU d'Orléans
2. Consolider l'équilibre entre expertise et proximité dans la réponse aux besoins de soins
3. Renforcer les parcours patients et adapter les organisations
4. Renforcer l'ancrage et l'accessibilité du CHU sur son territoire



Le premier axe, relatif à l'accompagnement de l'universitarisation du CHU d'Orléans vise précisément à mettre en œuvre les axes d'excellence du projet hospitalo-universitaires, présenté plus haut, et poursuivre la modernisation de l'offre de soin. Il souhaite déployer une stratégie de recrutement ambitieuse au service du rayonnement universitaire et approfondir les coopérations au service du territoire.

Le deuxième axe propre à l'équilibre entre le recours et la proximité ambitionne de conforter les prises en charge de proximité et mieux répondre au besoin d'expertise de la population.

Le troisième axe dédié aux parcours patients s'attache à fluidifier la gestion des séjours et des parcours dans une démarche de qualité, optimiser les flux programmés et les flux non programmés et enfin, synchroniser les organisations médico-soignantes autour du patient.

Enfin le quatrième axe, en lien avec le territoire, travaille à consolider les partenariats sur le territoire et à développer l'ouverture au premier recours.

6. Axes stratégiques

Les deux principaux enjeux stratégiques du CHU d'Orléans sont :

- poursuivre l'universitarisation de l'établissement
- et rétablir la situation budgétaire et financière de l'établissement pour lui permettre de retrouver le niveau d'investissement nécessaire à sa réponse aux besoins de santé de la population.

Universitarisation

La transformation universitaire de l'établissement est à l'œuvre depuis l'annonce du premier Ministre Jean Castex en février 2022, concrétisée par la signature de la convention hospitalo-universitaire le 12 octobre 2023 entre le CHU d'Orléans, l'Université d'Orléans et l'Université de Tours.

En septembre 2025, le CHU dispose de 22 HU (15 PUPH, 5 MCUPH, 1 PHU, 1 PA) et 19 CCA-AHU. Il convient de poursuivre la politique de recrutement et d'attractivité HU en lien étroit avec la gouvernance universitaire locale. Un grand nombre de PH sont engagés dans les enseignements donnés aux étudiants en médecine du Département de formation médicale de l'Université d'Orléans, dont la vocation est, par ailleurs de devenir une faculté en santé.

La politique de recherche universitaire doit également être soutenue et dynamisée.

L'offre de soins est à consolider. Le CHU d'Orléans, situé sur un désert médical conséquent, pallie le manque de généralistes en ville et fait régulièrement face à un engorgement de son service d'urgence adulte, entraînant des tensions avec les services d'hospitalisation. Un certain nombre de ces services, en particulier en médecine, font par ailleurs face à un déficit médical important, ayant conduit à une diminution du capacitaire.

Situation financière et investissement

Le CHU d'Orléans se trouve dans une situation budgétaire très déficitaire avec un EPRD 2024 clos à environ -41 M€ mais avec une tendance à -52 M€ (hors SMA). Le déficit du budget principal s'est dégradé de 2,9 M€ entre 2023 et 2024. Ce déficit représente 6,7% du budget H (616 M€ en 2024). En 2024, le taux d'endettement s'établit à 54% et le taux de marge brute aidée de 1,7%.

Les discussions sont en cours avec l'ARS sur l'EPRD 2025, qui n'a pas pu être validé au printemps.

Un plan de relance et d'efficience est donc en cours dans l'établissement. Il se structure de la manière suivante :

- Ouverture de lits et revues des maquettes soignantes
- Économies et mesures d'optimisation sur les charges administratives, logistiques et techniques incluant les dépenses de personnel
- Limitation des investissements autant que faire se peut en reportant tout ce qui peut l'être
 - o En 2024, les investissements se décomposaient de la manière suivante :
 - 3,9 M€ pour les travaux
 - 3,3 M€ pour l'informatique
 - 16,4 M€ pour les équipements
- Plan d'amélioration du codage qui devrait produire environ 10 M€ à terme

Ce plan de performance nécessitera un suivi particulier, dans le contexte de maîtrise des dépenses de santé attendu pour l'ensemble des managers hospitaliers.

L'amélioration de l'efficience est l'un des objectifs fixé au directeur général par l'ARS dans le cadre des dialogues de gestion et du processus d'évaluation.

En outre, la situation de trésorerie 40 M€, en janvier 2024, par exemple, équivalent à légèrement plus d'un train de paie), a conduit à un marché d'affacturage signé en juillet 2025.

7. Chiffres clefs 2024 sur l'établissement

A. Activité

- 1520 lits et 259 places
- 113 813 passages aux urgences, soit 312 par jour
 - o SAU adulte : 55 557
 - o SAU obstétrique : 19 615
 - o SAU pédiatrique : 38 641
- 17 771 interventions chirurgicales dont 671 avec robot
- 559 034 consultations en actes externes dont 1839 par jour
- 4458 naissances
- 70 746 séjours de courte durée

B. Recherche et innovation

- 276 publications dont 96 de niveau A
- 1533 patients inclus
- 35 nouveaux essais cliniques dans des études à promotion CHU
- 976 PATIENTS INCLUS
- 87

C. Equipements

- 2 robots chirurgicaux
- 4 scanners dont 1 dédié centrage radiothérapie

- 2 TEP scan
- 3 IRM
- 19 postes de dialyse
- 1 lithotriporteur
- 1 appareil de tomosynthèse mammaire
- 5 appareils d'angiographie numérisée dont 3 salles de coronarographie
- 3 gamma caméras dont 2 hybrides dont 1 dédiée à la cardiologie
- 4 accélérateurs de particules dont 1 thomothérapie

D. Personnel

- 5724 personnels dont :
 - o 873 personnels médicaux
 - 308 PH
 - 185 PC
 - 34 DJ
 - 213 internes
 - 66 FFI et stagiaires associés
 - 53 étudiants
 - o 4851 personnels non médicaux
 - 3326 soignants et éducateurs
 - 627 techniques
 - 575 administratifs dont 288 secrétaires
 - 323 médico-techniques 14 PU-PH

Les chiffres clefs sont également accessibles par vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=ZLjy7CH7TSA>

8. Dialogue social

3 organisations syndicales siègent au CSE : SUD (7 sièges), CFDT (7 sièges) et CGT (1 siège).

Dans un CHU où la recherche d'efficacité et de performance est une exigence constante, le dialogue social est un levier incontournable de pilotage. Le directeur incarne une gouvernance capable d'associer les représentants du personnel aux grandes décisions stratégiques (organisation des soins, attractivité des métiers, mutualisations au sein du GHT), dans une logique de transparence et de co-construction. L'enjeu est de transformer le dialogue social en un moteur de mobilisation collective, permettant de concilier rigueur économique, qualité du service public hospitalier et amélioration des conditions de travail. Cette capacité à construire des compromis solides, reconnus par les partenaires sociaux, conditionne la réussite des projets d'établissement et la légitimité de l'action managériale.

9. Profil du candidat attendu

Expérience professionnelle appréciée :

Il est attendu du futur directeur du CHU d'Orléans une expérience professionnelle lui permettant de mettre en exergue :

- Un sens élevé des responsabilités,
- Des qualités relationnelles affirmées dans une ou plusieurs expériences réussies de conduite de changement,
 - Une expérience prouvée en matière de management stratégique complexe dans un contexte hospitalo-universitaire créer un collectif avec la communauté médicale autour d'un projet d'excellence pour le CHU,



- inscrire résolument l'établissement sur son territoire dans la volonté de coopération et de synergie avec les autres établissements et acteurs du système de soins,
 - affirmer le positionnement de l'offre du CHU dans l'offre hospitalière globale publique et privée et veiller à renforcer les liens de collaboration avec la médecine de ville (CPTS – SAS) et le secteur médico-social,
 - participer à la structuration d'une offre de soins régionale et de recherche – innovation,
 - piloter le groupement hospitalier de territoire, en cohérence avec les objectifs du PMP et du Projet régional de santé,
- Un manager expérimenté, déterminé et créatif sachant :
- Développer des relations de co-construction avec le corps médical et le corps soignant concernant la stratégie et le pilotage de l'établissement,
 - Etre attentif à la qualité du dialogue social avec les instances représentatives des personnels,
 - Donner une ligne politique claire en s'inscrivant dans la mise en œuvre des objectifs du PRS et du plan de réduction du déficit,
 - Etre à l'écoute de chacun dans un contexte de crise et vigilant sur la qualité de vie au travail,
 - Associer à la vie institutionnelle les différents partenaires, tant les usagers que les élus,
 - Tisser des liens opérationnels de coopération avec le CHU et l'UFR de médecine, de pharmacie et d'odontologie de Tours.
- Des qualités de dialogue tant en interne qu'en externe notamment en interaction avec les partenaires institutionnels, notamment l'ARS et les élus.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- Connaissances approfondies dans le domaine de la santé publique et une bonne connaissance de l'organisation du système de santé dans son ensemble, avec une ouverture aux nouvelles formes d'activité, et à l'innovation organisationnelle et technologique,
- Techniques de conduite du changement, de gestion de projets et de programmes (notamment de projets de restructuration ou de coopération), de négociation et de gestion de conflits,
- Capacité de conduite d'un projet immobilier d'ampleur.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- Savoir piloter un plan d'efficience et de performance,
- Avoir une vision stratégique des évolutions du système de santé et savoir positionner l'établissement en matière de coopérations territoriales,
- Savoir diriger, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur une capacité de jugement,
- Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons,
- Savoir gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes,
- Savoir susciter l'adhésion des équipes tant en interne que celle des partenaires en externe,
- Savoir adapter son établissement aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents,
- Savoir gérer les situations d'incidents ou de crise (pouvant mettre en danger les usagers).